

de matériel de bureau, que je comprends fort bien, mais j'aimerais qu'on m'explique le loyer de bureaux à l'étranger et où se trouvent ces bureaux.

L'hon. M. Harris: J'ai ici une longue liste, dans laquelle figurent Londres, Paris et Washington.

M. Monteith: Pourquoi le contrôleur du Trésor a-t-il des bureaux dans ces villes?

L'hon. M. Harris: Parce que, dans chaque cas où le Canada maintient des bureaux, des ambassades, et le reste, le Trésor y a un fonctionnaire qui le met au courant des dépenses qu'on y fait.

M. Monteith: Je remarque que le personnel a beaucoup changé. On a là un grand nombre de surveillants de machines à poinçonner les cartes, de préposés à des machines, et ainsi de suite, et un nombre un peu moindre de mécanographes. Je suppose que cela veut dire que le ministère emploie de plus en plus de machines pour la comptabilité?

L'hon. M. Harris: Nous essayons autant que possible de nous tenir à la page dans le domaine des machines de bureau.

(Le crédit est adopté.)

Exécution de diverses lois et frais de fonctions spéciales—

119. Loi sur les banques—Traitements et dépenses du bureau de l'inspecteur général des banques, \$31,980.

M. Monteith: Je crois que c'est l'un des services du ministère qui est le mieux administré. On a signalé que le personnel de service est le même depuis quelques années. Il donne donc un bon exemple aux autres services du ministère.

L'hon. M. Harris: Merci!

(Le crédit est adopté.)

120. Exécution de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, de la loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants, de la loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche et du programme de financement provisoire des producteurs de céréales des Prairies, \$90,083.

M. Zaplitny: Le ministre peut-il nous dire combien de demandes de prêts en vertu de la loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche ont été présentées au Manitoba, combien ont été agréées et quelles sommes elles représentaient?

L'hon. M. Harris: Je ne puis fournir le renseignement par province. J'ai seulement le total pour la période allant de décembre à mars. Au cours de cette période, il a été consenti 143 prêts, au montant global de \$136,000. Je regrette de ne pas avoir la ventilation par province, mais je l'obtiendrai et je la ferai parvenir à mon honorable ami par la poste.

[M. Monteith.]

M. Zaplitny: Il y a eu combien de demandes?

L'hon. M. Harris: Je n'ai pas ce renseignement. La situation est ici la même que dans le cas des autres prêts garantis. Le pêcheur s'adresse à la banque et nous n'intervenons qu'une fois la demande accordée, alors que nous garantissons le prêt.

M. Barnett: Combien de prêts ont été consentis par les banques et combien par les coopératives de crédit?

L'hon. M. Harris: Sauf erreur, en Colombie-Britannique, les coopératives de crédit en ont consenti 27, formant un montant total de \$44,710.

M. Charlton: Quel était le montant total dans le cas du programme de financement provisoire des producteurs de grain des Prairies?

L'hon. M. Harris: Du 1^{er} novembre 1955 au 31 mai 1956, le nombre total des prêts a été de 10,326 et le montant en cause de \$7,893,000.

M. Monteith: Ce poste prévoit-il, cette année, l'application de quelques nouvelles mesures? En effet, je constate qu'il y a trois nouveaux agents d'administration.

L'hon. M. Harris: Oui, le programme de financement provisoire des producteurs de grain des Prairies est entré en vigueur au cours du mois de mars.

(Le crédit est adopté.)

Commission du tarif—
121. Administration, \$91,015.

M. Green: Le ministre pourrait-il nous fournir quelques nouvelles explications au sujet de ses projets à l'égard de l'industrie de la pomme de terre? Le 6 août, lorsqu'il a pris la parole, il a dit ce qui suit, comme en fait foi le hansard à la page 7343:

Il parlait des requêtes qui lui avaient été adressées et à la suite desquelles il avait soumis la question à la Commission du tarif, qui lui a plus tard présenté un rapport:

Néanmoins, il semblait à propos d'envisager certaines modifications, notamment à cause des nouvelles tendances du commerce, et j'ai signalé, dans mon exposé budgétaire, je crois, que je reviendrais peut-être sur la question. Je vais résumer ma pensée tout de suite, au lieu d'attendre aux crédits. Nous ne pourrions amener le gouvernement américain à modifier son tarif douanier suivant les demandes de nos producteurs de pommes de terre. Il serait exagéré de s'attendre à ce que nous ayons plus d'accès au marché des États-Unis sans payer quelque chose en compensation aux termes de nos accords par traités. Toutefois,...

Voici la partie sur laquelle j'aimerais avoir des précisions:

...il y a peut-être d'autres façons pour nous d'acquiescer du moins dans une certaine mesure,